

ECHO

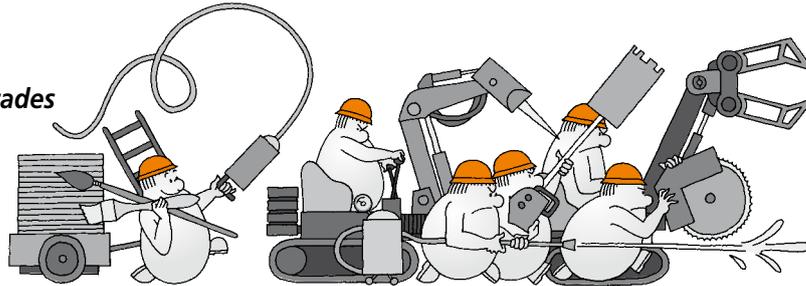
JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | AVRIL 2015 | N°2





démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Pharmacie des
Sens+

jusqu'à **70%**
de réduction
sur nos produits

T 022 797 27 37
Coupe Gordon-Bennett 4B | 1219 Le Lignon

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY



**LA FERME
DU LIGNON**

DEPUIS 1965

VENTE D'ŒUFS FRAIS DU JOUR
(4.- les 6 | 16.- les 30)

sur place ou livrés dans votre boîte
Vin de la propriété et produits du terroir

Plusieurs salles à louer pour vos événements

info@ferme-du-lignon.ch | 077 467 46 30 | www.ferme-du-lignon.ch

**Laboratoire dentaire
du Lignon** ■ **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01



Votre spécialiste au Lignon
depuis 2001



Fenêtres - Portes - Stores - Volets - Vitrierie
Rénovation et Neuf
Bois - Aluminium - PVC

GS Windows SA - Chemin du Château Bloch 17 - CP 60 - 1219 Le Lignon
Tél. 022 796 99 64 - www.gswindows.ch - info@gswindows.ch

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2015

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

8 mai 2015

Dernier délai de remise des textes

23 avril 2015

VERNIER



Une Ville pas Commune

P 6-9



P 11



P 12

ÉDITORIAL

Une période de renouveau

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

L'écho du passé

5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil municipal

Élection du Conseil Municipal

Démographie

6-9

LA VIE DU QUARTIER

Travaux

Pour vous aider

Une semaine sans écran pour voir autrement

Bibliothèque vagabonde

Promenades pédestres dans la commune

Secourir les bêtes à plumes

9-11

ÉCHO D'AILLEURS

L'animal de l'année 2015

2 bougies pour «La Cité des Vents»

11-12

CHEZ VOUS

Parlons jardinage

La recette de Tante Lotte

14

AGENDA & SORTIES

Avril et mai

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction

Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation

AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture

© Blaise Lambert

Publicité

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet

www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur

Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien

CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015

Président

Gjon Thaqi
022 796 01 00

Membres

Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Nous vivons, avec la distribution de ce numéro de notre bulletin, dans la période du renouveau, celui de la nature en premier avec l'arrivée – «enfin» diront certains – du printemps avec la nature qui éclate de couleurs, de vie, le soleil qui se fait voir plus souvent et plus chaud, les jours qui se rallongent, le moment donc pour chacun de profiter de cette saison et de goûter à la vie.

En deuxième les citoyennes et citoyens de Genève vont également connaître un renouveau politique avec, le 19 avril, l'élection des conseillers municipaux et le premier tour du pouvoir exécutif communal.

Le moment donc de choisir les autorités qui vont gérer **durant cinq ans** la Commune et bien sûr les habitants de celle-ci. Dans notre vie quotidienne nous avons mille et une raisons de nous plaindre, l'actualité, la crise économique, le coût de la vie en donnent tous les jours l'occasion. **Mais se plaindre sans agir ne changera rien.**

Les élections sont, en démocratie, **le premier et le plus simple des modes d'action.** Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire fonctionner la démocratie et par conséquence de protéger nos libertés.

Participer à l'élection donne encore la possibilité de choisir nos dirigeants, ceux à qui l'on fait confiance, ceux dont les opinions sont les plus proches des nôtres ou, à défaut, d'écarter ceux que l'on ne veut absolument pas avoir comme élus.

Et même si tous les candidats nous paraissent «mauvais», il est néanmoins nécessaire de voter pour éliminer ceux que nous considérons les pires. **Entre la peste et la grippe, il vaut mieux choisir la grippe.**

Ne pas laisser aux autres ce choix n'est pas seulement un droit, c'est aussi un devoir, une responsabilité, donc la capacité ou le pouvoir de **prendre soi-même des décisions.** En s'abstenant on laisse une minorité diriger une majorité.

Mais la prise de responsabilité est également valable pour les candidats, surtout pour ceux qui auront été élus, ils devraient garder en mémoire cette pensée de Vaclav Havel, premier président de la République tchèque: **«La vraie politique est simplement le service au prochain»** Ils devraient absolument se rappeler la raison de leur élection: représenter les habitants et les habitantes et non pas seulement le parti auquel ils appartiennent.

C'est un beau et important engagement qu'ils prennent, notamment celui de tenir les promesses faites lors de la campagne électorale pour ne pas correspondre à la définition que donnait Winston Churchill du bon politicien: **«...Celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit.»**



CHRISTIAN

L'ÉPHÉMÉRIDE

Lorsqu'avril refléurit et que la terre et le printemps célèbrent leurs noces, mon jardin fut jonché de fleurs splendides et exceptionnelles.

Le sable et l'écume – Khalil Gibran

Le mois d'avril tire son nom du mot latin *aperire*, signifiant «ouvrir», parce que durant ce mois nous voyons s'ouvrir les premiers bourgeons. Ce sont les Romains qui lui donnèrent le nom d'*aprilis* qui s'est, au fil du temps, transformé en *avril*. Une version plus religieuse donne l'origine à *aprilis mensis*, «mois d'Aphrodite», déesse grecque de l'Amour. Le mois d'avril fut jusqu'en 1564, le premier mois de l'année. A partir de là, Charles IX décréta le mois de Janvier comme 1^{er} mois de l'année.

C'est le 22 avril 1915 que s'est déroulée la bataille d'Ypres au cours de laquelle les Allemands utilisent, pour la première fois, les gaz asphyxiants. 20% des effectifs alliés engagés sur le front sont touchés, dont un quart sont tués.

L'origine la plus connue du **poisson d'Avril** est la décision de Charles IX (roi de France) d'instaurer, avec l'Edit de Roussillon, le 1^{er} janvier comme premier jour officiel de l'année. Selon la légende certains ont fait preuve de résistance en offrant des cadeaux et présents de nouvel an le 1^{er} avril, tandis que d'autres continuaient par habitude à offrir des étrennes jusqu'en avril. Peu à peu ces cadeaux de fausses étrennes se seraient transformés en canulars, en blagues puis en poissons d'avril accroché dans le dos des distraits. Cette origine n'a rien de prouvée d'autant plus que le 1^{er} avril est fêté dans de nombreux autres pays.

Durant le mois d'avril les jours augmentent de 93 minutes et le 20, à 11h42, le Soleil entre dans le signe du **Taureau** dont les natifs viennent au monde avec le printemps, lorsque la nature s'épanouit et semble en paix. Les Taureaux sont calmes et ressentent cette paix. Se fiant à leur bon sens, lentement mais sûrement, ils font fi de tout ce qui les sépare de leur réalité. Les angoisses métaphysiques n'ont pas d'emprise sur eux et ils ne se tracassent pas à propos du changement. Ils persévèrent dans l'attente ancrée dans la matière.

Traditionalistes et conservateurs, les Taureaux sont le signe le plus fixe du Zodiaque. Ils sont proches de la nature, aimant les choses de la vie avec un soupçon de goût de la possession. Sous l'influence de la Terre qui gouverne ce signe, les natifs du Taureau ont la main verte.

Epicurien né, la nature est en effet son grand amour.

Le Taureau n'en est pas moins esthète, raffiné et charmant: il aime le beau. Sa promptitude à accumuler aussi bien les sentiments et les rancunes le rend capable de fortes colères. Généreux, il manque cependant de discernement avec ses préjugés faciles, auxquels il tient fermement. Casanier et accro à ses habitudes, le Taureau accepte mal les bouleversements dans son train-train quotidien. Conscient de l'importance de l'argent, il maîtrise bien sa comptabilité et se trouve ainsi rarement dans le besoin. Modeste, il accepte facilement la seconde place, faute d'être le premier.

L'ÉCHO DU PASSÉ



Le 24 avril 1915, **Talaat Pacha**, ministre de l'Intérieur du gouvernement turc, donne l'ordre de procéder à l'arrestation de toutes les personnalités arméniennes intellectuelles et politiques de Constantinople. L'opération débute à 20h et elle conduite par Bedri Bey, chef de la police. 500 ou 600 pour les uns, 200 pour les autres, certainement au moins 235, chiffre retenu et publié plus tard par le gouvernement turc lui-même.

Ces hommes sont d'abord jetés en prison, puis déportés; «bien entendu, dit Talaat devant un diplomate allemand, parmi les déportés beaucoup sont tout à fait innocents». Bien peu survivront à l'été. Cette rafle ouvre pour les Arméniens une période de déportations systématiques qui tend finalement, à partir des provinces où la guerre se déroule, à l'élimination complète de l'élément arménien du territoire turc. En deux ans, plus d'un million de personnes trouvent la mort parfois dans des conditions horribles de barbarie.

Le dicton du mois

Avril trop arrosé n'aura pas de fruits à couper.

La pensée du mois

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous et c'est se priver du moyen le plus simple de peser sur notre destin.

Le saviez-vous ?

En janvier 1790, les communiens de Vernier reçoivent de l'intendant de Bourgogne l'ordre de constituer une municipalité, conformément au décret de l'Assemblée Nationale de décembre 1789. Vu l'absence d'une maison de commune, une réunion fut convoquée à la cure au cours de laquelle les participants prêtèrent le serment de «maintenir la constitution du royaume, d'être fidèles à la Nation, à la loi et au Roi.»

La première municipalité de Vernier fut donc ainsi créée avec Philibert Deservaz en qualité de Maire; Pierre-Antoine Fournier, procureur de la commune et Pierre Favre, Thomas Roch, Abraham Pâquet, Antoine Barbier et Gaspard Larpin, officiers municipaux.

Petites annonces

Votre petite annonce ici.
CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à info@actualpub.ch

Autorisations de construire

Du 20 février au 24 mars 2015

Fond. placements immobiliers

rénovation appartement
16^e étage
av. du Lignon 22

Fond. placements immobiliers

rénovation appartement
8^e étage
av. du Lignon 49

Fond. placements immobiliers

rénovation appartement
13^e étage
av. du Lignon 22

Ass. du Coin-de-Terre

2 villas contiguës, garages
rte de l'Usine-à-gaz 11

Clivaz-Damien Romanens

4 maisons en ordre contigu
ch. des Grebattes 15

Piscine du Lignon

En raison du Championnat suisse élites de natation synchronisée **la piscine sera complètement fermée samedi 18 et dimanche 19 avril 2015.**

Quant à la pataugeoire elle sera également fermée du **jeudi 16 avril à 16h30 au lundi 20 avril inclus.**

Les Autorités remercient les utilisateurs habituels de leur compréhension.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 mars 2015

Sous la présidence de Mme C. Meissner (UDC), le Conseil municipal a débuté sa séance par des souhaits (chantés à l'unisson) de «Joyeux anniversaire» à Mme Monique Mattenberger qui fêtait, ce jour-là, ses septante ans, avant d'entamer son ordre du jour.

Après les communications du Bureau et du Conseil administratif et l'absence de proposition pour l'élection d'un vice-secrétaire et d'un suppléant-e au Bureau, le Conseil a, par 23 oui et 9 non, ouvert un crédit de CHF 65'000.– pour la mise en place d'un nouveau régime de stationnement sur les secteurs Ecu (zone bleue à macarons) et Zone industriel du Lignon (zone bleue, zone blanche 3h, 15h et cases de livraison).

Unanimité pour le crédit de CHF 240'000.– en vue de l'acquisition d'une balayeuse, de marque RAVO, en remplacement de celle mise en service en 2004.

Une motion socialiste invitant le Conseil administratif à étudier la possibilité d'une implantation d'un Centre d'amusement indoor (karting, football, courts de jeux de balle, mini-golf, fitness, etc.) pour un public de 2 à 77 ans à Vernier, plus particulièrement dans les zones industrielles et artisanales est acceptée 23 oui; 4 non et 5 abstentions.

Les projets de délibération relatifs à la rénovation des tableaux électriques à Avanchet-Salève; la couverture des quatre terrains extérieurs aux tennis d'Aire avec la construction d'un bâtiment avec vestiaires et buvette; le remplacement du revêtement de deux terrains aux tennis de Vernier et l'installation de corbeilles de tri, sont pris en considération et envoyés dans les commissions concernées.

L'ouverture d'un crédit de CHF 76'140'000.– pour l'étude de l'étape 1 de l'aménagement de la place de Châtelaine est prise en considération, le renvoi en commission est refusé (16 non, 14 oui, 2 abstentions) et au vote immédiat ce crédit est accepté par 19 oui, 7 non (MCG) et 6 abstentions.

A l'unanimité le législatif ouvre au Conseil administratif un crédit de CHF 88'500.–, diminué de la subvention cantonale de 60%, en vue du renouvellement du plan de gestion du **Bois de la Grille**, enclave de verdure à l'aspect sauvage, classée réserve naturelle depuis 2010.

La motion de Mmes Meissner, Kaelin (UDC) et Mattenberger (PLR) invitant à mener un test à un ou des points de récupération victimes d'incivilité et mettre en rapport le coût de nettoyage par la voirie et les résultats obtenus



avec la vidéosurveillance et la surveillance par une société privée est prise en considération, à l'unanimité, est envoyée à la Commission de la sécurité.

Motion des Verts «Ne pas RPT plus haut que son dû» relative au projet de loi de l'Etat pour redéfinir les compétences entre pouvoir cantonal et municipal ouvrant un chantier qui a la faculté d'affecter les équilibres financiers est acceptée à l'unanimité.

Après la prise en considération unanime et l'acceptation du vote immédiat pour la motion socialiste invitant le Conseil administratif à étudier la possibilité de surélever l'immeuble administratif de Châtelaine en vue d'y installer une crèche et chiffrer les coûts des travaux et de fonctionnement de ce projet. La motion est adoptée par 19 oui, 7 non et 6 abstentions.

«Aidons les enfants de Vernier à connaître leurs cultures et langues d'origine!» était intitulée la motion du parti socialiste demandant au Conseil administratif de faire un état des lieux des cours de langue et de culture d'origine existant à Vernier, des frais d'écologie y relatifs ainsi que le nombre d'enfants les fréquentant et d'étudier la possibilité de financer tout ou partie de ces frais et d'en chiffrer les coûts.

La prise en considération a donné lieu à un assez long débat et au final la motion a été acceptée par 27 oui contre 4 non et transmise à la Commission sociale.

Unanimité pour l'acceptation de la motion déposée par les membres du Bureau demandant à l'Exécutif de publier une brochure relative à la Ferme Golay à Châtelaine – récemment inaugurée, après rénovation – et à l'historique de ce bâtiment.

«Soutenons les pêcheurs en rivière» demande, Mme C. Meissner (UDC) dans une motion



– acceptée par 29 oui; 1 non et 1 abstention
– pour que l'aménagement prévu à la base d'avirons d'Aire soit réalisé dans les meilleurs délais afin que les pêcheurs puissent l'utiliser rapidement pour remettre leur bateau à l'eau.

Transmission à la Commission du génie civil de la motion de MM. Ruffieux et Bohler (Ind.) et Mme Roch (MCG) pour la présentation d'un projet en vue de l'achat de deux véhicules, au minimum, d'en définir les coûts de fonctionnement et de présenter un contrat pour la location du ou des véhicules en vue d'une mise à disposition de la population, d'association, clubs sportifs qui doivent se déplacer pour des sorties, courses d'école, tournois, etc.

La motion des Verts souhaitant un cadre légal fédéral qui interdise le transport massif du chlore; l'obligation aux entreprises qui utilisent le chlore en grande quantité de le produire sur place et invitant le Conseil administratif à transmettre cette demande aux Chambres fédérales est acceptée à l'unanimité.

La motion «Cultivons ensemble», déposée par les Verts, invitant le Conseil administratif à développer avec les habitants de Vernier «une politique de promotion du jardinage urbain» afin de faciliter l'accès à des espaces dans le but de créer des jardins urbains cultivés biologiquement, est adoptée à l'unanimité.

Interpellation de Mme Kaelin (UDC) relative au pactole de 120 millions pour les comptes 2014 de la Commune d'Anières afin de connaître si les recettes de la péréquation 2014 dépasseront les 9,6 millions inscrits au budget et de combien et si ce supplément éventuel permettra d'autofinancer un projet sans passer par l'emprunt, si oui lequel?

Question écrite de Mmes Roch (MCG) et Steger (S) relative aux travaux de rénovation de la Maison de quartier des Avanchet et du bureau d'architectes choisis pour mener l'opération qui semblerait n'être pas à la hauteur des espérances.

Séance levée après minuit.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 avril 2015 - 1^{er} tour élection du Conseil administratif

Comme dans toutes les communes du Canton, les électrices et électeurs de Vernier sont appelés à élire les membres du Conseil municipal, **pour une durée de 5 ans**, et à procéder le même jour, selon la nouvelle constitution, au premier tour de l'élection du Conseil administratif.

Pour le Conseil municipal (37 sièges) 8 listes ont été annoncées à la Chancellerie comprenant au total **111 candidats, dont 75 hommes (68%) et 36 femmes (32%)**.

Notons également que sur l'ensemble des candidatures pour l'ensemble du canton, le plus âgé, M. Bernard Levrat, est né en 1936 et se présente dans la Commune de Versoix, tandis que le plus jeune est candidat à Onex et est âgé de 18 ans.

Liste N°1 - Les Verts; Parti écologiste verniolan

1) Rochat Yvan **2)** Schaufelberger Esther
3) Chillier Xavier **4)** Dahlab Lucia **5)** Perroux Olivier
6) Caduff Johann (Otto) **7)** Compagnon Kaufmann Anne **8)** Limpo Miguel **9)** Concha Celta **10)** Metushi Granit **11)** Lanzilao Barbara
12) Michaluszko Roch

Liste N°2 – Les socialistes; proches des habitants

1) Apothéoz Thierry **2)** Ilazi Gëzim **3)** Jaquet Jean-Claude **4)** Locca Jacqueline **5)** Marin Pablo **6)** Martens Johan **7)** Mazolo-Mikunzi Junior **8)** Revuelta Andres **9)** Sopi Valdete **10)** Staub Martin **11)** Steger Barbara **12)** Tombola Jean-Pierre **13)** Xheladini Rexhai **14)** Brandrup Gladys (Gladys Acosta) **15)** Ambert Fabrice **16)** Anor Catherine **17)** Carnino Martin **18)** Chiaradonna Denis **19)** D'amico Nicola **20)** Debbah Hacene **21)** Gaulin Maria **22)** Hebibi Leutrim **23)** Herrera Eduardo

Liste N°3 – PLR Les libéraux-radicaux Vernier

1) Ronget Pierre Louis (Pierre) **2)** Mattenberger Monique **3)** Bron Gilles-Olivier **4)** Tschopp Laurent **5)** Agramunt Gian (Gian-Reto) **6)** Ahmari Vida **7)** Aubert Nicolas **8)** Ben Saad Dhia (Dhia El Hak) **9)** Bertschy Antoine **10)** Gerbex Philippe **11)** Henchoz Michel **12)** Huggel Jean-Claude **13)** Jud Philippe **14)** Kern Sven (Mathis)

Liste N°4 UDC

1) Meissner Reyfer Christine (Meissner Christina) **2)** Kälin Ruth (Kaelin) **3)** Strohheker Bavaud Corinne **4)** David Abraços Daniel **5)** Nobs Howard **6)** Strasser Désirée **7)** Jakob Jean-Pierre **8)** Schneebeili Félix **9)** Robert-Nicoud Anne-Lise

Liste N°5 – MCG, Indépendants, l'Entente pour Vernier

1) Cerutti Thierry **2)** Roch Ana Belen (Ana) **3)** Valente Stéphane **4)** Joye Philippe **5)** Cornut Stéphane **6)** Besse Béatrice **7)** Angeloz Claude **8)** Sotomayor André **9)** Nobs Cyril **10)** Khosbeen Samia **11)** Oliveira Rui **12)** Noel Daniel **13)** Renaud Michel **14)** Jeanneret Laurent **15)** Arduini Brice **16)** Ambrosio François **17)** Cuenca Valérie (Cuenca Berger) **18)** Rey Charles **19)** Da Silva Marie (Marie-Alita) **20)** Dedo Michael (Michël) **21)** Mihajlovic-Blagojevic Zeljka **22)** Chappaz Marc **23)** Veseli Rabije **24)** Burnier Serge **25)** Oberson Yves **26)**

Tondeuses à gazon et machines de jardin



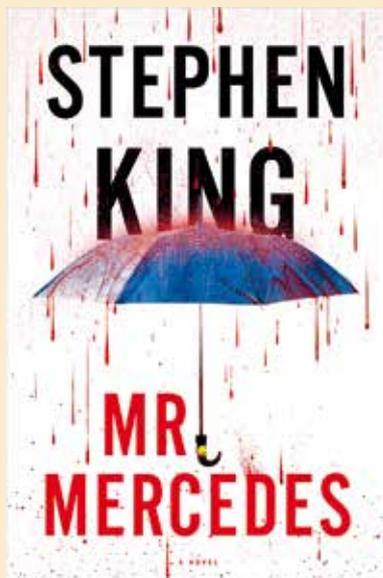
Revoici les beaux jours avec le retour des travaux de jardinage et d'entretien.

Bon courage à tous et surtout merci de ne pas oublier, en les effectuant, les dispositions légales concernant la tranquillité publique qui prescrivent que l'usage des tondeuses à gazon et machines de jardins (souffleuse, tronçonneuse, motoculteur, etc.) équipées d'un moteur à explosion est **INTERDIT, du lundi au vendredi, de 20h à 8h, ainsi que les dimanches et jours fériés.**

Un livre, un écho

Mr. Mercedes

Monsieur Mercedes
Editions A. Novel



«Midwest 2009. Un salon de l'emploi. Dans l'aube glacée, des centaines de chômeurs en quête d'un job font la queue. Soudain, une Mercedes rugissante fonce sur la foule, laissant dans son sillage huit morts et quinze blessés. Le chauffard, lui, s'est évanoui dans la brume avec sa voiture, sans laisser de traces. Un an plus tard. Bill Hodges, un flic à la retraite, reste obsédé par le massacre. Une lettre du tueur à la Mercedes va le sortir de la dépression et de l'ennui qui le guettent, le précipitant dans un redoutable jeu du chat et de la souris.

Avec ce polar très noir, véritable plongée dans le cerveau d'un psychopathe qui ferait passer Norman Bates pour un enfant de cœur, Stephen King démontre une fois encore son époustouflant talent de conteur, qui s'affranchit des frontières et des genres.»

Suite, colonne suivante

Grolimund Christiane **27)** Cover Sabina **28)** Negro Pasquale **29)** Cover Sylviane **30)** Berger Sébastien **31)** Sakar Nidhal

Liste N°6 – PDC, PDB, Vert'Libéraux-Alliance du Centre (ADC-Vernier)

1) Magnin Yves **2)** Aubert Patricia **3)** Ahmeti Muharem (Remo) **4)** Beux Michel **5)** Blanc Jean **6)** Dulex Christophe **7)** Lorand Christiane **8)** Monnier Josette **9)** Nese Patrick **10)** Shala Mentor **11)** Kugel Mark **12)** Thurnherr Sylvain **13)** Primatesta Alain

Liste N°7 – Union Verniolane – Groupement d'indépendants

1) Bohler Eric **2)** Ruffieux Sébastien **3)** Tischler Taillard Didier **4)** Terry Pierre **5)** Tischler Prisca

Liste N°8 - Ensemble à gauche Vernier

1) Margueron Clarisse **2)** Missoh Dzikunoo Massan (Mme) **3)** Kone Manuela (Trifoglio) **4)** Ducret Patricia

Pour les Autorités exécutives (Conseil administratif) 9 candidats se présentent au scrutin du 1^{er} tour, sur les 5 listes ci-dessous :

Liste 1 – Vernier solidaire et responsable avec les socialistes, les Verts et le PLR

Thierry Apotheloz – Yvan Rochat – Pierre Ronget

Liste 2 – PDC PDB Vert'Libéraux-Alliance du centre (Adc Vernier)

Yves Magnin

Liste 3 – Union verniolane – Groupement d'indépendants

Eric Bohler

Liste 4 – Ensemble à gauche Vernier

Clarisse Margueron

Liste 5 – MCG, Indépendants, L'Entente pour Vernier

Thierry Cerutti – Ana Roch – Stéphane Valente

Voici donc le moment de choisir les autorités qui vont gérer **durant cinq ans** la Commune et bien sûr les habitants de celle-ci.

Vote des étrangers

Rappelons qu'en 2005, le peuple genevois a estimé normal que les étrangers puissent s'exprimer sur des sujets touchant le quotidien des communes qu'ils habitent.

Ils peuvent participer aux élections des conseils municipaux et des exécutifs, mais ne peuvent pas être élus. **Ils doivent avoir un domicile légal dans la commune et avoir habité en Suisse depuis 8 ans au moins pour pouvoir exercer le droit de vote.**

DÉMOGRAPHIE

Population

La population de la commune s'élevait, à fin décembre 2014, à 35'164 habitants, dont 170490 du sexe masculin et 17'674 du sexe féminin, soit une augmentation de 120 âmes par rapport aux chiffres de septembre publiés par l'Office cantonal de la statistique.

Décès annoncés du 16.02 au 16.03.2015

Berger, Jean-Pierre 1947, av. de Châtelaine 93 Clerici née Brugnoli, Maria Laurina, 1944, av. Edmond-Vaucher 9

Figueiredo dos Santos, Joao José, 1962, av. des Libellules 16

Garcia, José, 1944, rue Oscar-Bider, 15 Gröbli, Walter, 1934, rue François-Durafour 12

Guerrero, Sebastiano, 1940, ch. Nicolas-Bogueret 2

Henry, Roger Georges, 1926, rue du Grand-Bay 1

Jacot, Claude Gilbert, 1937, rue du Grand-Bay 16

Lauria, Agrippino, 1924, av. du Lignon 33

Mermillod, Emile Jacques, 1921, rue du Village 78, conseiller municipal PDC 1955-1967

Neukomm née Turstchi, Suzanne, 1920, av. du Lignon 82

Pagliuca, Franco, 1973, rue François-Durafour 11 Peduzzi née Allemand, Esther Myriam, 1937, ch. de l'Echarpine 4

Rosset, Claude Marcel, 1936, rue du Grand-Bay 16

Rousseau née Cuenat, Annie Josette Louise, 1939, av. de Crozet 24

Sauter, Peter Corneille, 1945, av. du Lignon 5

Selimi, Lorjan, 2010, rue Coupe-Gordon-Benett 3



† Mme Marie Julie, dite Lily, Blanchard née Mora

Début mars est parvenue à notre rédaction la triste information du décès d'une figure marquante du Lignon et du

Canton, Mme Lily Blanchard qui s'est endormie dans la paix du Seigneur le 2 mars à l'Hôpital des Trois-Chêne.

Née à Genève le 28 octobre 1919, fille d'une pianiste et d'un père fondateur de la Fanfare et de l'orchestre de Bulle, elle apprend, dès l'âge de 4 ans, la musique. Collégienne, elle chante, danse et joue la comédie et participe avec Emile Jaques-Dalcroze et Jo Baeriswyl au «Petit roi qui pleure». Alors qu'elle se prépare à une carrière artistique, celle-ci est interrompue par le début de la deuxième guerre mondiale. Mais elle n'abandonne pas le monde musical et, en 1955, F. Closset l'engage pour un concert au Victoria Hall, créant le rôle de La Colombe. En 1968, en visitant sa maman au Lignon, elle a l'occasion de rencontrer au Club des aînés du

Lignon quelques dames aux cheveux gris, mais au cœur jeune qui aiment la musique en général et le chant en particulier. C'est le déclic et désirant utiliser son talent pour faire plaisir, elle se met gentiment à apprendre de petits chants à ces dames, amies de sa maman et tous les mardis elle les fait répéter en les accompagnant au piano, jusqu'au jour où un musicien et pianiste distingué vint se joindre au groupe... et ce fut d'emblée l'accord parfait. Participant, dès lors, à de nombreuses animations, ainsi qu'à des mariages, c'est d'ailleurs lors d'une telle cérémonie que le prêtre officiant annonça : **le Groupe de dames du Lignon** venait d'être baptisé et poursuivait ainsi, sous ce vocable, sa carrière artistique bien au-delà des frontières de la Commune, avec succès dû particulièrement au dévouement corps et âme de Lily Blanchard pour ses «colombes» leur donnant tant son savoir que son temps, ainsi que son goût du respect musical et chaque auditeur du groupe ont reconnu le dynamisme et la qualité de sa direction, ce qui lui valut d'ailleurs d'être, en 1987, une des premières lauréates du Mérite municipal verniolan, nouvellement créé afin d'honorer les personnes qui se sont particulièrement distinguées dans les domaines humanitaire, artistique, culturel ou autres, rendant ainsi un hommage bien mérité à ses talents et à son bénévolat.

Quand le groupe vocal se dissout, ce n'est pas encore, pour elle, le temps de la retraite. En effet on lui propose de prendre la direction de «L'heure musicale» un quatuor vocal féminin ce qu'elle accepte, comme de bien entendu, continuant ainsi à faire profiter de son talent et de son enthousiasme ces amatrices de musique et de chants.

Relevons encore que membre de l'Association genevoise des artistes musiciens, elle a, en 1999, été nommée membre d'honneur pour les nombreuses années durant lesquelles, elle a donné le meilleur de son temps à la promotion de l'art musical et vocal.

Une page se tourne, mais le beau sourire, l'engagement sans restriction, la générosité, l'amitié sans réserve de Lily Blanchard resteront à jamais gravés dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue et côtoyée.

La rédaction présente à sa famille et à ses proches ses sentiments de profonde sympathie.

TRAVAUX

Réaménagement de la route du Bois-des-Frères – av. du Lignon

Travaux programmés : réfection et redimensionnement des chaussées et des trottoirs, pose de revêtements phonosorbants pour assainir le bruit routier, réaménagement des arrêts de bus et mise en place d'un nouvel éclairage public, travaux souterrains (assainissement des eaux usées, eau potable, chauffage à distance et électricité).

La deuxième phase des travaux a démarré et s'étendra jusqu'à fin 2015. Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments occasionnés. Pour optimiser l'organisation du chantier, le programme initial du projet a été modifié de la façon suivante: (interversión entre les phases 2 et 3):

En cours : le tronçon «route du Bois-des-Frères nord» entre les voies ferrées et le giratoire

Avril 2015 : Phase 2 (initialement phase 3): tronçon «route du Bois-des-Frères sud» entre le giratoire et la route d'Aire

Dès mi-mai 2015 : Phase 3 (initialement phase 2): tronçon «avenue du Lignon»

POUR VOUS AIDER!

Vous avez des tensions avec votre/vos voisin(s)? Vous ne vous parlez plus? De telles situations ne sont pas rares et pour dépasser le cap - avant l'aggravation du conflit, faites appel à la médiation. Une équipe formée et exercée à la mise en place d'une «table de négociation».



» 076 269 34 39 «

Service des pompes funèbres

Permanence téléphonique
24 heures sur 24 - 7/7

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

Mr. Mercedes est un polar très noir de Stephen King paru aux États-Unis le 3 juin 2014 et en France en janvier 2015. Il est le premier d'une trilogie centrée sur le personnage de Bill Hodges, policier à la retraite. Le second volume intitulé «Finders Keepers» paraîtra en juin 2015.

Délaissant le fantastique, Stephen King joue le jeu du thriller, en mettant toute sa science du récit, du détail quotidien comme du suspense haletant, dans un mémorable affrontement entre deux hommes – le fou du volant et le vieux flic attachant, essoré, qui le traque.

Stephen King est un écrivain américain né le 21 septembre 1947 à Portland, dans le Maine (États-Unis). Il a publié son premier roman en 1974 et est rapidement devenu célèbre pour ses contributions dans le domaine de l'horreur mais a également écrit des livres relevant d'autres genres comme le fantastique, la science-fiction et le roman policier. Tout au long de sa carrière, il a écrit et publié plus de cinquante romans, dont sept sous le pseudonyme de Richard Bachman, et environ deux cents nouvelles, dont plus de la moitié sont réunies dans neuf recueils de nouvelles. Depuis son grave accident survenu en 1999, il a ralenti son rythme d'écriture. Ses livres ont été vendus à plus de 350 millions d'exemplaires à travers le monde.

Les Joyeux dimanches

Le prochain rendez-vous pour ceux qui aiment passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple est fixé au dimanche 10 mai à 12h15 à la Ferme du Lignon.

Au menu

Couscous Royal, salade, fruits et café

Participation

CHF 10.- boisson comprise

Inscription

jusqu'au vendredi 8 mai à midi
au 022 796 62 79
ou 022 796 28 53

Que c'est triste un dimanche, sans les joyeux dimanches!

Depuis juin 2006 des bénévoles proposent, un dimanche par mois, un repas simple, donnant l'occasion de le partager avec d'autres. Ces bénévoles qui oeuvrent, depuis de très nombreuses années, sont devenus les otages du succès rencontré par cette initiative. (entre 60 et 70 convives à chaque réunion).

Avec les années qui passent, ces personnes, comme tout un chacun, prennent de l'âge et commencent à en sentir les effets. C'est donc le moment de réagir pour leur apporter de l'aide ou les remplacer.

Le problème est simple: la relève devient obligatoire si vous ne voulez pas voir peut-être disparaître cette prestation appréciée de tous!



«UNE SEMAINE SANS ÉCRAN POUR VOIR AUTREMENT»



Pour les écoliers du Lignon du 4 au 8 mai 2015.

Deux infirmières mèneront une expérience originale début mai. Objectif: sensibiliser parents et enfants à la surconsommation d'écrans.

Est-il possible de vivre sans écran durant une semaine? Le défi est lancé par Anahi Pereyra et Séraja Romero, deux infirmières qui mèneront une recherche auprès des élèves de l'école primaire du Lignon. Prévu au début du mois de mai de cette année, le projet vise à sensibiliser parents et enfants quant à l'influence toujours croissante des écrans sur leur quotidien. «Les études montrent que l'excès a un réel impact sur la santé des jeunes enfants», expliquent les deux infirmières. Des troubles du sommeil, au manque de concentration, de l'obésité à l'isolement social, la surconsommation d'écrans est devenue un enjeu de santé publique majeur.

Cette semaine sans écran est approuvée par la direction générale du Département de l'instruction publique (DIP) et sera menée en collaboration avec l'association des parents d'élèves du Lignon (ASPEL) et le soutien du Contrat de quartier. Elle débutera par une enquête statistique auprès des parents d'enfants de 1P à 4P (12 classes au total), se poursuivra en

classe, grâce aux enseignants qui aborderont la thématique avec leurs élèves. Durant la semaine du défi, diverses associations du quartier, bénévoles et intervenants externes (ludothèque, basketball, jardin robinson, improvisation théâtrale, etc.) s'engageront à faire découvrir d'autres occupations aux enfants. Sans écran, bien entendu.

Contacts : anahi.pereyra@bluewin.ch et serajads@hotmail.com



BIBLIOTHÈQUE VAGABONDE

Suite à un projet déposé, le Contrat de quartier a donc installé, au début de l'hiver, dans son local au Centre commercial du Lignon (Place du Lignon 45) un petite bibliothèque dénommée «Bibliothèque vagabonde»

Pourquoi une bibliothèque vagabonde?

Il y a une bibliothèque municipale à Vernier, à Châtelaine, aux Avanchets et ... pas au Lignon, le quartier le plus peuplé de la Commune. Une pétition avec plus d'une centaine de signatures a été lancée pour combler ce manque.

Une solution de satisfaire partiellement cette demande a été de créer, un endroit provisoire qui fonctionne sur la confiance et la collaboration des utilisateurs, sans fiches d'inscription et de prêts.

Chacun peut prendre un ou deux volumes qu'il peut garder chez lui, les rendre ou les remplacer avec ses propres livres.

Lundi 15h - 17h00
Mardi 13h45 - 15h45
Jeudi 17h00 - 18h30
Samedi 09h30 - 11h00



Renseignement
M. Walter Hatt - T 022 796 62 79



L'équipe actuelle

PROMENADES PÉDESTRES DANS LA COMMUNE

Avec l'arrivée des beaux jours, on a parfois l'envie d'une petite balade pour s'oxygéner un peu ou simplement de voir la Commune sous un autre angle.

Une idée de parcours vous est proposée: A partir de la passerelle du Lignon vous pourrez emprunter les chemins du Rhône qui longent

le fleuve jusqu'à l'usine Givaudan. Ce chemin, entièrement rénové, fera la joie de nombreux randonneurs et grâce à la passerelle de Chèvres, il est possible de revenir par l'autre rive et de faire ainsi une promenade en boucle.

Les chemins du Rhône: Une façon de voir la commune sous un autre angle en reliant les quartiers : Avanchets, Châtelaine, Libellules, Aïre-Le Lignon et Vernier-Village. Sur le parcours, des totems renseignent les promeneurs sur l'intérêt des parcs à visiter, la signalisation indique le temps nécessaire pour s'y rendre et la direction à prendre. Une jonction permet d'effectuer l'excursion en boucle.

CONTACT

Service des espaces verts
T 022 306 07 00 | sew@vernier.ch

SECOURIR LES BÊTES À PLUMES

Au cours d'une promenade, vous avez trouvé un oiseau blessé ?

Si vous habitez le Canton de Genève, vous pouvez faire appel au Centre ornithologique de réadaptation de Genthod (079 624 33 07, www.cor-ge.ch). Un spécialiste vous indiquera la marche à suivre.

En attendant, placez l'oiseau dans un carton percé de trous et installez-le dans un local calme, sombre et tempéré. Évitez toute manipulation, et n'essayez pas de soigner l'animal, ni de le nourrir ou de lui donner à boire.

Rappelons que, contrairement aux idées reçues, toucher un petit oiseau ne poussera pas ses parents à l'abandonner. Ainsi, si vous trouvez un oisillon sur une route, ou dans une situation de danger immédiat, vous pouvez le déplacer pour le mettre à l'abri dans les environs pour que ses parents le retrouvent facilement.



L'ANIMAL DE L'ANNÉE

Comme chaque année, Pro Natura désigne un animal qui mérite de l'attention et de la protection. En 2015, le choix s'est porté sur la couleuvre à collier.

Ce serpent d'eau, totalement inoffensif pour l'homme, est particulièrement vulnérable car son habitat, les points d'eau, est en voie de disparition. Seuls les grenouilles et autres crapauds le craignent. Ces proies partagent d'ailleurs un autre souci avec la couleuvre : leur habitat commun est en voie de disparition, s'inquiète Pro Natura qui planifie ou reconstruit plus de 100 mares en Suisse.



La couleuvre à collier est un serpent assez long, mince quand elle est jeune et au corps plutôt robuste à l'âge adulte, surtout chez les femelles. À cet âge, ces dernières mesurent généralement entre 85 et 140 cm, mais elles peuvent exceptionnellement atteindre la taille de 2 mètres, tandis que les mâles ont une taille comprise entre 65 et 85 cm. La tête est large et bien distincte du corps. Les pupilles sont rondes.

La livrée est de couleur très variable : généralement grise, elle peut tendre vers le marron ou le vert. La tête est généralement plus foncée que le corps. Cette couleuvre porte un «double collier» typique sur la nuque : jaune ou blanc, voire orange sur la partie antérieure et noir sur la partie postérieure. Ce collier peut parfois être absent, notamment chez les vieux spécimens et certaines sous-espèces. Le dos et les côtés sont parsemés de motifs noirs en forme de taches arrondies ou de barres qui peuvent également s'estomper avec l'âge. La face ventrale est blanchâtre ou grise, avec un damier de taches noires. Ce damier est généralement unique et constitue donc un critère de reconnaissance des individus.

Cette couleuvre présente une écaille temporale, une écaille pré-oculaire et trois écailles post-oculaires. Les écailles inter nasales sont larges et rectangulaires et elle présente

Service cantonal des objets trouvés

Glacis-de-Rive 5. Depuis le 2 mars 2015, le Service ouvrira selon les horaires suivants : Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 la ligne téléphonique (022 546 09 00) sera ouverte et les guichets fermés.

Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00, les guichets seront ouverts et les lignes téléphoniques fermées.

Le Service cantonal des objets trouvés recueille tous les objets qui lui sont rapportés, il avise immédiatement par courrier les propriétaires lorsqu'ils sont connus.

- Vous avez perdu un objet anonyme, une visite aux guichets s'impose pour reconnaître l'objet.

- Vous avez perdu un objet nominatif (portant votre nom ou le nom d'une marque précise) le service vous renseigne volontiers par téléphone.

Course pédestre

«A travers le coteau» à Berne

La 38^e édition de la Course pédestre «A travers le Coteau» aura lieu le samedi 25 avril 2015 à Bernex.

Réunissant les participants dans différentes catégories (poussins, écoliers, cadets, etc.) avec à 16h15, la «fameuse» course des conseillers.

L'épreuve de Bernex est l'une des premières importantes du calendrier genevois, rendez-vous incontournable pour tester sa forme en début de saison. Le parcours des 10 km est exigeant. Deux fois la montée de la croix ne laisse pas indifférent, même les plus aguerris des participants. D'autres parcours variés, notamment à travers les vignes, sont proposés en fonction des différentes catégories.

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Mme A vit en colocation avec Mme X. Leur bail est commun en tant qu'elles l'ont toutes deux signé. Elles viennent de recevoir leur congé adressé par la régie. Mme A ne sait comment faire car Mme X ne souhaite pas s'y opposer, devant partir prochainement à l'étranger.

Sur le plan juridique, le bailleur doit notifier à chaque colocataire sa résiliation, sous peine de nullité. Les colocataires disposent alors de 30 jours pour contester ce congé en saisissant la commission de conciliation.

Détail d'importance, ce délai court dès que le destinataire est en mesure d'en prendre connaissance au bureau de la poste selon l'avis de retrait; il s'agit soit du jour même où l'avis de retrait est déposé dans la boîte aux lettres si l'on peut attendre du destinataire qu'il le retire aussitôt, sinon en règle générale le lendemain de ce jour !

Surtout, les locataires d'un bail commun doivent **agir en commun**, en particulier pour requérir l'annulation du congé ou la prolongation du bail.

Si seule Mme A veut y procéder, elle doit impérativement assigner aussi Mme X aux côtés du bailleur car toutes les parties au bail doivent participer à la procédure aboutissant au jugement statuant sur son sort. A défaut, son opposition serait irrecevable.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

sept écailles labiales supérieures dont les troisième et quatrième touchent l'œil. À mi-corps, les écailles dorsales sont disposées en dix-neuf rangées. L'écaille anale est divisée en deux.

Elle a principalement des mœurs diurnes même s'il lui arrive de sortir la nuit, notamment pour chasser C'est un serpent actif qui peut se déplacer rapidement, aussi bien sur la terre ferme qu'à la surface de l'eau. Elle peut rester en apnée jusqu'à trente minutes sous l'eau. Son aire vitale varie de 0,5 hectare à plusieurs dizaines d'hectares Son espérance de vie est d'environ 25 à 28 ans.



Des serpents d'eau, chez nous en Suisse ?

La couleuvre à collier est l'une des trois espèces de serpents de Suisse à être très bien adaptées à la vie au bord et dans l'eau. N'ayez aucune crainte si vous rencontrez une couleuvre à collier. L'animal de l'année 2015 est un serpent non venimeux et absolument sans danger pour les êtres humains.

L'organisation de protection de l'environnement invite les communes à créer elles aussi de nouveaux points d'eau. La couleuvre à collier, une des huit espèces de serpents indigènes - deux seuls étant venimeux -, vit dans toutes les régions de Suisse, à l'exception des sommets alpins et de certaines contrées du Jura.

2 BOUGIES POUR «LA CITÉ DES VENTS»

Ambiance de fête, le jeudi 26 février dernier, au restaurant «La Cité des vents».

Ce soir-là marquait la deuxième année de son installation dans le nouveau quartier Gordon-Benett, offrant aux habitant-e-s du lieu... et même d'ailleurs non seulement un restaurant, mais également un boulangerie et un tea-room.

Le restaurant sert une cuisine suisse, française et italienne et la clientèle a le choix, entre autres, à un menu d'affaires, des mets végétariens et des plats spécialement pour les enfants. Il propose également un vaste choix de pizzas au feu de bois à déguster sur place ... ou à l'emporter.

Quelques «souvenirs» visuels de cette soirée inoubliable pour les participants parmi lesquels se trouvaient notamment M. Carlo Lamprecht (ancien Conseiller d'Etat) ou encore l'actuel Maire de Vernier (ci-dessous).



NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF GENEVOIS POUR LE GROUPE GEROFINANCE-DUNAND | RÉGIE DE LA COURONNE

Depuis 1886, date de sa fondation, le Groupe Gerofinance-Dunand | Régie de la Couronne se place dans une dynamique de développement, en maîtrisant les aléas conjoncturels du marché immobilier suisse avec réflexion et anticipation. Avec le rachat de la Régie de la Couronne en 2011 et la création d'un partenariat avec le prestigieux réseau BARNES International Luxury Real Estate en 2012, ayant donné naissance à la marque de luxe BARNES Suisse, le groupe s'est énormément développé ces dernières années. Après trois ans de recherche afin de trouver des locaux adaptés à ses besoins, le centre administratif genevois du groupe a pris ses quartiers dans un spacieux immeuble labellisé MINERGIE® situé à Vernier, depuis le 24 novembre 2014.

Situé à proximité du réseau autoroutier desservant l'arc lémanique et disposant d'un accès direct à l'Aéroport international de Genève, les déplacements des équipes des onze agences situées sur l'ensemble de la Romandie sont facilités.

Vente, achat, location, copropriétés, gérance, conception et conduite de nouvelles réalisations, gestion et conseil en investissement, le groupe Gerofinance-Dunand | Régie de la Couronne est actif dans tous les métiers de l'immobilier et para-immobilier. Ce positionnement et ces compétences interdisciplinaires profitent à la clientèle quels que soient ses besoins et ses exigences.

Le lien intrinsèque entre ces différentes activités permet depuis des décennies d'accompagner des clients cherchant à acquérir, à vendre ou à confier la gérance d'un bien immobilier, mais permet également de conseiller des institutions privées et publiques souhaitant optimiser leur patrimoine immobilier.

Le groupe Gerofinance-Dunand | Régie de la Couronne se tient à votre disposition pour tout complément d'information et se fera un plaisir de mettre ses compétences et ses connaissances des marchés locaux à votre service, quelle que soit votre recherche.



Nouvelle adresse du centre administratif genevois :
Chemin du Château-Bloch 11 - 1219 Le Lignon

**Nos spécialistes locaux se réjouissent de vous apporter
conseils et expertise ainsi qu'un service de proximité
dans tous les domaines de l'immobilier.**

ACHAT - VENTE - LOCATION - GERANCE - PROMOTION - COPROPRIETES - RENOVATION

Chemin du Château-Bloch 11 | 1219 Le Lignon
+41 (0)22 809 06 00 | info@gerofinance-dunand.ch

www.gerofinance-dunand.ch | www.regie-couronne.ch

Genève | Mies | Rolle | Morges | Yverdon | Bussigny | Lausanne | Lutry | Vevey | Montreux | Sion | Crans-Montana

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Du 13 avril au 2 mai

Marina Fasciolo

«Couleurs de paix pour la terre»
Huile – peinture intuitive

Au Temple du Lignon

Concert au Lignon

Dimanche 26 avril à 18h

Ensemble vocal Cantoria

Ensemble vocal aimant la
musique baroque
Direction : Thierry Perrenoud
Entrée libre, collecte à la sortie

Salle des fêtes du Lignon

Vendredi 17 avril à 20h

Dimanche 19 avril à 15h

Rusalka

Opéra en 3 actes
d'Antonin Dvorak

Par le Théâtre orchestre
Bienne Soleure

en langue tchèque avec surtitres
allemand et français

Du 16 avril au 10 mai

Le Voyageur –
Un musée partagé

Salle d'Avanchet Salève

Samedi 25 avril, de 9h à 15h30

Les 10 ans du Contrat
de quartier

Journée de festivi-
tés : tables rondes
et rencontres avec
habitants, associa-
tions et politiques.



Entrée libre
Inscriptions par téléphone,
au 022 306 06 70

PARLONS JARDINAGE

Le mois d'avril

Fleurs

Plantation, en pleine terre, des bulbes d'été (bégonias, lis, cannas, glaïeuls, etc.) en échelonnant, pour les glaïeuls, la mise en terre toutes les deux semaines jusqu'à fin juin pour obtenir en continu des fleurs à couper. Lorsqu'il n'y a plus à craindre des gelées printanières, plantez les dahlias, en mettant directement en place les tuteurs.

Rosiers

Fertiliser, après la taille, avec un engrais à décomposition lente (poudre d'os). Arrosez régulièrement les plantations de l'hiver pour garantir une bonne reprise. Si, par prudence, vous n'avez pas encore taillé vos rosiers, il faut le faire très vite, à la faveur d'une belle journée, pour ne pas retarder la date de floraison et surveillez l'apparition éventuelle de maladies et insectes :

Pelouse

Roulez et aérez les pelouses existantes. Si le temps est beau, vous pouvez commencer les tontes régulières, en commençant avec une hauteur de coupe raisonnable. Les graminées qui composent votre pelouse ont besoin d'être nourries : utilisez un engrais naturel comme le guano marin en poudre.

Fenêtres et balcons

Dès avril, les étals de grandes surfaces se garnissent de plantes d'été pour le balcon, en proposant même toute la gamme de petites plantes, ce qui est une erreur, les plantes d'été n'étant pas encore prêtes pour être mises en place. Plantez les pensées, les primevères que vous trouverez en godets dans les commerces et effectuez des apports modérés d'engrais aux bulbes que vous avez plantés dans les jardinières. Leur floraison sera renforcée, et ils pourront ainsi reconstituer leurs réserves.

Vous pouvez également semer en pot des plantes condimentaires (basilic, thym, persil, coriandre, cerfeuil) et pourquoi ne pas tenter, dès la deuxième quinzaine d'avril, voire début mai, l'expérience du jardin potager, avec quelques lignes de radis, quelques plants de tomates, de fraises et même de salades. Au moment des achats, renseignez-vous sur les variétés existantes qui conviendront pour une culture sur les balcons.

Attention à la législation réglementant l'installation des jardinières et pots de fleurs aux fenêtres et balcons qui prévoit que vous êtes civilement responsable en cas de chute. Fixer donc vos bacs, jardinières, vases, pots à l'intérieur du balcon et pour les fenêtres, assurez-les avec une petite balustrade solidement fixée.

Dans la maison

Arrosez une fois par semaine avec un apport d'engrais. Sortez les plantes ayant hiverné à l'intérieur si le temps le permet. Une bonne pluie sur le feuillage sera du meilleur effet ! Pour relancer la croissance, rempotez les plantes dans un pot d'une taille supérieure de 1 à 2 centimètres et supprimez les feuilles fanées ou abîmées.

Les plantes d'appartement se plaisent devant les fenêtres, mais si le chaud soleil printanier les atteint, il peut provoquer des brûlures sur les feuilles, provoquant des dégâts irréversibles. Pour les baies donnant au sud et à l'ouest, installez un fin rideau (voilage) qui protégera vos végétaux, sans trop perdre de luminosité

Les plantes sortant de leur repos hivernal : c'est le moment idéal pour le rempotage

LA RECETTE
DE TANTE LOTTE

En période pascalle Tante Lotte se devait de vous proposer une recette à base de lapin.

Lapin à la basquaise

Ingrédients pour 4 personnes ; 4 cuisses de lapin, 500g de tomates concassées en boîte, 2 poivrons rouges, 2 poivrons verts, 2 gousses d'ail, 2 oignons, 1 bouquet de persil plat, 6 cuil. à soupe d'huile d'olive, 15 cl de vin blanc, du piment d'Espelette en poudre, sel, poivre.

1. Pelez et émincez les oignons et l'ail. Rincez les poivrons, retirez les graines et coupez-les en lanières.

2. Faites chauffer, dans une cocotte, 4 cuil. à soupe d'huile d'olive et déposez, dans un premier temps, les oignons et l'ail pour les faire fondre, puis ajouter les poivrons et les tomates concassées. Salez et poivrez et ajouter le vin blanc. Laissez mijoter à feu moyen pendant 20 minutes. Dans une poêle, faites chauffer 2 cuillères à soupe d'huile d'olive et faites cuire et dorer les cuisses de lapin. Ajoutez-les ensuite dans la cocotte avec une pincée de piment d'Espelette et laissez mijoter de nouveau 20 minutes à feu doux.

3. Faites revenir à la place l'oignon et l'ail dans le reste d'huile. Ajoutez les poivrons et les tomates puis remettez les morceaux de lapin. Salez, poivrez. Laissez mijoter 40 min environ. 10 min avant la fin, ajoutez un peu de piment en poudre. Vous pouvez ajouter, à cette préparation des lanières de jambon de Bayonne.

4. Servez bien chaud parsemé de persil ciselé

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H.R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



» Adresse

10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie



Il y a une première fois à tout !

PACK ENFANTS 180.*CHF

MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

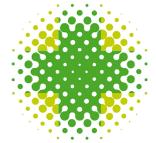
SOIT UN COÛT DE CHF 0.- (DÉDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE DE BASE) *VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Pour l'achat d'une monture à choisir dans les collections Whao et 2ème paire, équipée de 2 verres unifocaux antireflets, anti-salissures et aminés - 8,00/16,00 cyl. 2,00 max. pour un prix de CHF 180.-. Offre valable du 1er septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, non cumulable avec d'autres offres et avantages.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter 1214 Vernier T 022 341 45 40	7, rue des Boudines 1217 Meyrin T 022 785 01 55	C.C. du Lignon 1219 Le Lignon T 022 796 81 44
--	---	---

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

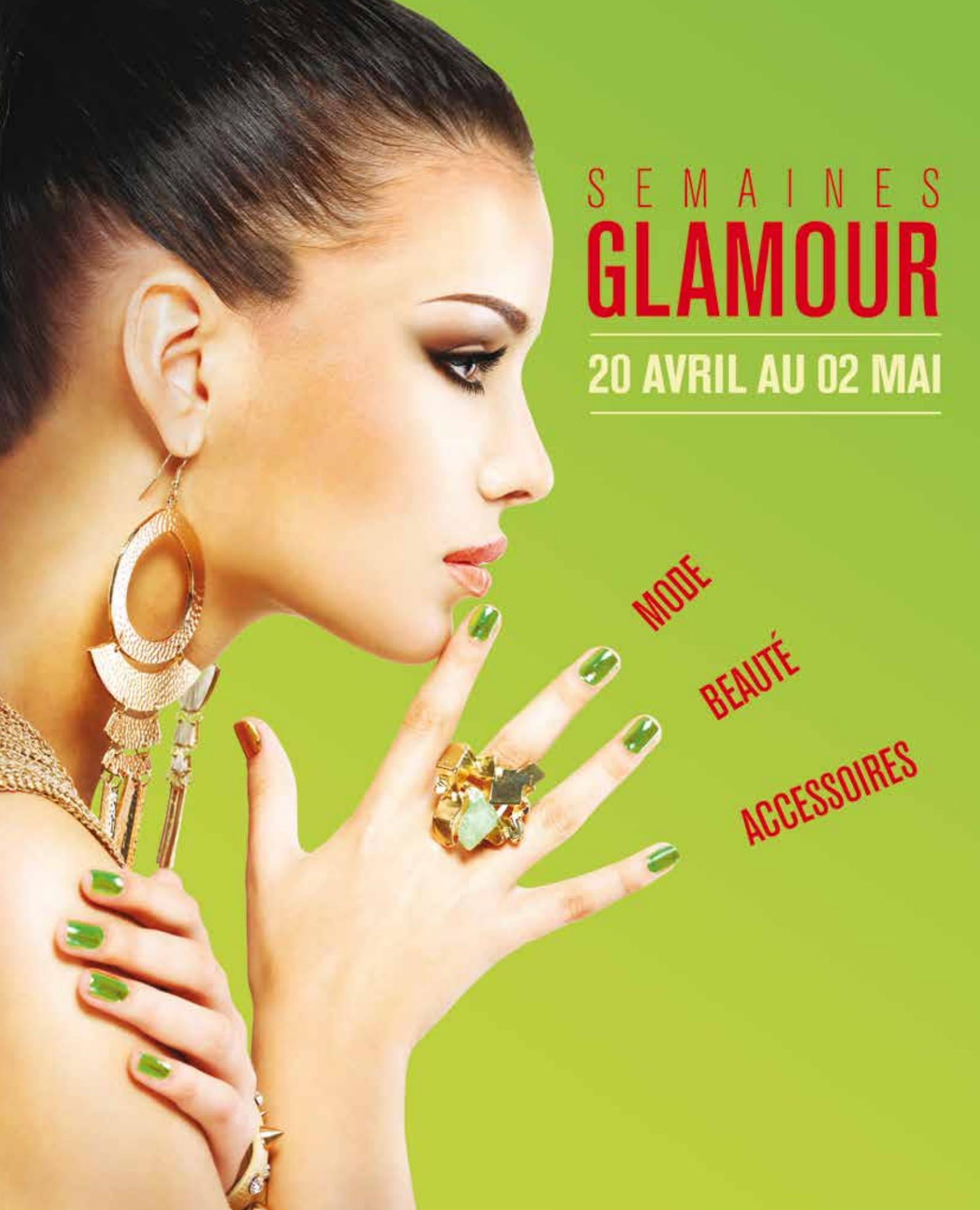
info@pharmacielignon.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



SEMAINES
GLAMOUR

20 AVRIL AU 02 MAI

MODE

BEAUTÉ

ACCESSOIRES

DES SERVICES D'EXCEPTION
www.planete-charmilles.ch

PLANETE
Charmilles
centre commercial